



Compte -rendu de la séance

du 23 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 23 du mois d'octobre à 18 heures,

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers, convoqués le 16 octobre 2023 par Daniel BARBE, Président, se sont rassemblés en session ordinaire à SAUVETERRE-DE-GUYENNE.

Présents : Madame Mireille AVENTIN, Monsieur Daniel BARBE, Monsieur Jean-Claude BERNEDE, Monsieur Michel BRUN, Madame Maryse CHEYROU, Madame Carole DELADERRIERE, Madame Marie-France DALLA LONGA, Monsieur Jean-Claude DUBOS, Madame Laurence DUCOURT, Madame Christiane DULONG, Madame Véronique DUPORGE, Monsieur Daniel DUPRAT, Monsieur André GRÈZE, Monsieur Éric GUÉRIN, Madame Valérie HATRON, Monsieur Olivier JONET, Monsieur Vincent LAFAYE, Monsieur Joël LE HOUARNER, Madame Laurence LEROY, Madame Sylviane LEVEQUE, Monsieur Benjamin MALAMBIC, Monsieur Florent MAYET, Monsieur Frédéric MAULUN, Monsieur Olivier MEHATS, Monsieur Christophe MIQUEU, Madame Josette MUGRON, Monsieur Laurent NOEL, Monsieur Philippe PORTEJOIE, Monsieur Jean-Paul POJJON, Monsieur Régis PUJOL, Madame Christelle RAVERDY, Madame Myriam RÉGIMON, Madame Marie-Claude REYNAUD, Monsieur Jean-Claude RIBEIRO, Monsieur Dominique ROBERT, Madame Véronique ROUX DOREMUS et Monsieur Jean-Marie VIAUD

Représentés : Madame Sandrine ALLAIN par Madame Marie-Claude REYNAUD, Monsieur Bernard DALLA LONGA par Madame Valérie HATRON, Monsieur Colin SHERIFFS par Madame Myriam RÉGIMON, Madame Sylvie TEISSIER par Madame Laurence LEROY, Monsieur Michel REDON par Monsieur Frédéric MAULUN et Madame Corinne SPIGARIOL-BACQUEY par Monsieur Christophe MIQUEU

Excusés : Monsieur René BOUDIGUE, Madame Françoise BRETON, Monsieur Philippe CUROY et Monsieur Jean-Marc PRA

Absents : Monsieur Marcel ALONSO, Monsieur Cyril ABELA, Monsieur Daniel AUBERT, Madame Marie-Claude CONSTANTIN, Madame Christelle COUNHIL, Monsieur Frédéric DEJEAN, Monsieur Sébastien DELUMEAU, Monsieur Marc HELIE DE LA HARIE, Monsieur Alain DIDIER, Madame Véronique DUBOURG BOUNADER, Monsieur Michel DULON, Madame Danièle FOSTIER, Monsieur Jean-Pierre GASNAULT, Monsieur Daniel GAUD, Monsieur Thierry LABORDE, Monsieur Francis LAPEYRE, Madame Martine LOPEZ, Monsieur François LUC, Monsieur Jacques MATIGNON, Monsieur Daniel RAOULT, Monsieur Bernard REBILLOU, Monsieur Christophe SERENA, Monsieur Lionel SOLANS, Monsieur Thomas SOLANS et Monsieur Rémi VILLENEUVE

Secrétaire de séance : Monsieur Florent MAYET

ORDRE DU JOUR : Analyse financière des structures petite enfance/enfance/jeunesse

Monsieur le Président rappelle que l'analyse des structures petite enfance et enfance jeunesse a été sollicitée en début d'année. Il ajoute qu'il est nécessaire d'obtenir une cartographie du territoire. Enfin, il remercie les élus et les techniciens qui ont travaillé sur ce dossier.

Mesdames Myriam RÉGIMOM et Sylvie PICARD présentent le diaporama diffusé. Il est précisé le choix de l'analyse qui est fait par classe d'âge.

Échanges :

Monsieur le Président souhaite savoir pourquoi une baisse est constatée en 2021.

Madame Myriam RÉGIMON répond que lorsque que l'on regarde la courbe en droit comptable, le reste à charge est en augmentation. Quand on est sur le droit prévisionnel, il est en baisse. 2020 est une année particulière du fait du COVID.

Monsieur le Président demande si les différentes structures couvrent toutes les demandes.

Madame Myriam RÉGIMON explique que le territoire est bien doté avec les multi-accueils et les assistantes maternelles avec cependant une alerte pour ces dernières au vu de la demande d'accueil en Maison d'Assistants Maternelles.

Monsieur Christophe MIQUEU souligne que des assistantes maternelles vont partir prochainement à la retraite.

Madame Christiane DULONG souhaite savoir pourquoi il y a une défection des animateurs.

Madame Myriam RÉGIMON indique que le salaire n'est pas attrayant et qu'il n'y ait pas pléthore de jeune sur notre territoire.

Madame Sylvie PICARD ajoute que les contrats ne sont pas des temps pleins et les horaires étalés sur la journée (2-3 heures le matin – 2-3 heures le soir) peuvent être une difficulté de recrutement.

Monsieur André GRÈZE demande ce que veut dire « s'engager pleinement dans la transition écologique ».

Madame Myriam RÉGIMON répond que rendre les bâtiments moins énergivores, trier les déchets, etc. sont des points financés par la CAF.

Madame Sylvie PICARD précise que les nouveaux bâtiments des structures 0-17 ans seront construits à l'avenir avec un cahier des charges plus précis.

Monsieur Frédéric MAULUN informe qu'il a été interpellé par une mère de famille car elle était en liste d'attente sur 8 pour l'ALSH de Targon.

Madame Myriam RÉGIMON indique qu'environ 35 enfants sont sur liste d'attente pour le mercredi. La gestion des effectifs est faite au quotidien et en fonction des annulations. Elle souligne que le service fonctionne à flux tendu et qu'il faut réajuster en permanence. Elle comprend que cela puisse être compliquée pour les familles.

Monsieur Frédéric MAULUN s'interroge sur le reste à charge du fait du nombre d'heures facturées et le personnel mis à disposition. Il faut savoir comment on finance une nouvelle ouverture de structure.

Madame Myriam RÉGIMON répond que l'organisation pour les ALSH est au mieux en termes financier. Le fait de rouvrir Frontenac sur les mercredis ne lui paraît pas porter un surcoût pour la CdC. Restreindre le fonctionnement des ALSH revient à dire que les familles devront trouver d'autres solutions.

Monsieur Philippe PORTEJOIE fait remarquer que les familles ne scolarisent plus leurs enfants sur le territoire faute de moyen de garde. Il ajoute qu'il ne comprend pas pourquoi on n'arrive pas à fonctionner à 50 communes alors qu'à plus petite échelle (3 communes), cela ne posait pas de soucis.

Monsieur le Président dit que l'organisation est effectuée en fonction des budgets à maintenir et des choix politique.

Monsieur Frédéric MAULUN souligne la différence de coût entre Frontenac et les autres structures.

Madame Myriam RÉGIMON répond que cela correspond au nombre de jours d'ouverture (uniquement les mercredis sur Frontenac) et que le PSO est bonifié pour les mercredis.

Monsieur Benjamin MALAMBIC ajoute que l'on a moins de financement parce qu'on est moins inclusif et que l'on peut s'améliorer sur certains critères. Il rappelle qu'il n'y a pas de participation sur le volet enfance-jeunesse de la part des communes.

Monsieur le Président indique que des choix doivent être faits. On doit y réfléchir rapidement en vue du travail des objectifs budgétaires 2024.

Monsieur Philippe PORTEJOIE évoque les remontées de certains parents qui ont des problèmes de transport pour aller jusqu'à Sauveterre. Il pense qu'il faut favoriser le transport en commun (en minibus) et que par ce biais, on rentrerait dans les critères de la CAF.

Madame Myriam RÉGIMON dit qu'elle a cœur de réfléchir au mieux pour les habitants du territoire.

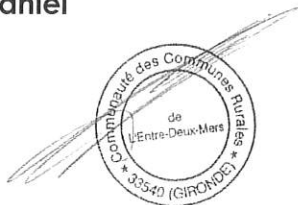
Monsieur Benjamin MALAMBIC souligne qu'il est difficile de remplir un minibus tous les jours.

Madame Josette MUGRON ajoute que les recettes présentes auparavant ne le sont plus actuellement.

Monsieur le Président pense que les coûts de fonctionnement doivent être pris en compte. Il faut également trouver des solutions afin de réduire les listes d'attente. Une réflexion est donc à mettre en place en vue des propositions de budget.

Dates des prochains Conseils : 13 novembre, 27 novembre (voirie) et 11 décembre 2023.

BARBE Daniel



MAYET Florent

